

a été sensiblement augmenté. Toutes les succursales furent mises en exploitation et les travaux conduits avec activité. La ferme des provinces maritimes est sise à Nappan, Nouvelle-Ecosse, et contient 300 arpents, dont une quarantaine environ étaient en exploitation en 1888; on y planta un grand nombre d'arbres à fruits et d'arbres d'ornement, et l'on poussa avec énergie les travaux de drainage et d'assolement; les bâtiments de la ferme sont actuellement en cours de construction. Dans le Manitoba, on fit choix d'une ferme de 640 arpents, située à un mille et demi de Brandon, et dont une bonne partie présente les mêmes caractères généraux que les régions de cette province exploitées pour la culture des céréales, le reste consistant en toutes sortes de terrains propices aux expériences. La prise de possession n'eut lieu qu'au mois de juillet 1888, mais depuis lors on a préparé une grande étendue de terrain pour la mise en culture cette année en même temps que l'on élevait des clôtures, traçait des chemins et faisait d'autres améliorations. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le choix se porta sur un lot de terre de 682 arpents situé près de la ville de Indian-Head, et dont le sol présente une extraordinaire combinaison de traits propres aux expériences agricoles, horticoles et forestières. La prise de possession eut lieu le printemps de bonne heure, et les travaux furent rigoureusement poussés durant l'été. Des essais de culture de céréales donnèrent quelques résultats fort précieux, particulièrement l'orge à deux rangs, dont deux variétés bien connues, le "Golden Melon" et le Thanet, donnèrent un rendement, l'une de 34 minots de 54 livres, et l'autre de 56 minots de 54 livres par arpents, d'un grain plein et luisant. On fit aussi des essais sur des avoines et des blés hâtifs. On planta vingt mille arbustes et arbres forestiers, 2,397 arbres à fruits et plants de vigne et 700 érables. Dans la Colombie-Anglaise, le choix s'arrêta sur un lot de 300 arpents près de la station d'Agassiz, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. La prise de possession n'eut lieu que

Nouvelle-Ecosse.

Manitoba.

Territoires du Nord-Ouest.

Colombie-Anglaise.